

Bruxelles, le 13 juillet 2018
(OR. en)

10585/18

**Dossier interinstitutionnel:
2017/0122(COD)**

**CODEC 1183
TRANS 290
SOC 451
PE 91**

NOTE D'INFORMATION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 en ce qui concerne les exigences minimales relatives aux durées maximales de conduite journalière et hebdomadaire et à la durée minimale des pauses et des temps de repos journalier et hebdomadaire, et le règlement (UE) n° 165/2014 en ce qui concerne la localisation au moyen de tachygraphes - Résultat des travaux du Parlement européen (Strasbourg, du 2 au 5 juillet 2018)

I. INTRODUCTION

Le rapporteur, Wim VAN DE CAMP (PPE, NL), a présenté, au nom de la commission des transports et du tourisme, un rapport comprenant 79 amendements (amendements 1 à 79) à la proposition de règlement.

En outre, la commission de l'emploi et des affaires sociales a déposé vingt amendements (amendements 80 à 99). Les groupes politiques ont déposé les amendements suivants: le groupe Verts/ALE a déposé sept amendements (amendement 100 et amendements 102 à 107) et le groupe ENF six (amendements 108 à 113). Six amendements ont été déposés par plus de 38 députés (amendement 101 et amendements 114 à 118).

II. VOTE

Lors du vote intervenu le 4 juillet 2018, l'assemblée plénière a adopté les amendements 1 à 30, 33 à 41, 42/1, 43, 44, 45cp1/1, 45cp2-3, 46 à 79, 83, 84, 86, 91, 96 et 114 à la proposition de règlement. Toutefois, le projet d'acte législatif, tel que modifié, n'a pas été adopté¹.

Étant donné que le projet d'acte législatif, tel que modifié, n'a pas recueilli la majorité des votes exprimés, la question a été renvoyée à la commission pour réexamen conformément à l'article 59, paragraphe 4, quatrième alinéa, du règlement intérieur du Parlement européen, empêchant ainsi la clôture de la première lecture du Parlement européen.

¹ 229 voix pour, 422 contre, 30 abstentions.